

## RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Affiché le 15 mars 2024

Le Conseil Communautaire se réunira à l'**Espace Tharonne  
de Chaumont-sur-Tharonne**  
**Jeudi 28 mars 2024 à 19h**

### Ordre du jour :

1. Comptes de Gestion 2023
2. Comptes Administratifs 2023
3. Affectation des résultats 2023
4. Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2023
5. Fiscalité – Taux d'imposition
6. Taxe de séjour
7. Budgets Primitifs 2024
8. Subventions 2024
9. Fixation des durées d'amortissements
10. Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)
11. Comité Social Territorial Commun
12. Gestion du personnel
13. Convention pour la billetterie « Nuits de Sologne »
14. Maisons éclusières
15. Informations diverses

Pascal BIOULAC  
Président,

